



Communiqué

Crise du recrutement : une catastrophe annoncée

Depuis des semaines, le Ministère refusait de communiquer les résultats des concours de recrutement. Ils sont maintenant connus et la catastrophe est visible. Les chiffres sont encore plus inquiétants que prévus. Nationalement, les disciplines déjà déficitaires habituellement sont sinistrées.

Ainsi en maths, 816 candidat-es sont admissibles pour 1035 postes à pourvoir. En allemand, 83 admissibles pour 215 postes proposés. Le nombre de candidat-es est divisé par deux par rapport à l'année dernière ! En anglais il y a 904 admissibles pour 781 postes. Ils étaient 1485 en 2021 pour 797 postes. Toutes les matières sont touchées, dans des proportions différentes. À la rentrée, des centaines de postes ne seront pas pourvus. Dans le 1^{er} degré, l'Île de France est totalement ravagée. À Versailles, le résultat du concours de professeur-ses des écoles est alarmant. Il y a 484 admissibles pour 1430 postes. Idem à Créteil avec 521 admissibles pour 1079 postes. Même l'académie de Paris ne pourra pas pourvoir tous les postes, pour la première fois, avec 180 admissibles pour 219 postes. C'est aussi la même chose pour les lycées professionnels : 201 admissibles pour 240 postes au PLP Maths-Sciences, 137 admissibles pour 190 postes au PLP Biotechnologies-santé-environnement.

Même l'enseignement privé qui fait habituellement le plein pour ses concours est touché : pour les disciplines générales du CAFEP (équivalent du CAPES) le ratio admissible/nombre de postes était légèrement supérieur à 2 en 2021, il tombe à 1,5 en 2022. Au CAFEP d'allemand, il y a moins d'admissibles que de postes. Des milliers de postes d'enseignant-es pour la rentrée prochaine sont donc déjà perdus.

Et cela sera pire après les épreuves orales d'admission qui commencent. Tou-tes les admissibles ne seront pas recruté-es. Dans les écoles, la rentrée 2022 s'annonce compliquée... Le manque de remplaçant-es, déjà criant, va s'amplifier. Les conditions de travail des personnels et d'études des élèves seront ruinées. Cette situation est en grande partie le bilan du projet Blanquer pour l'École, en particulier la réforme de la formation des enseignant-es et des concours (le master MEEF a été refondu avec une contractualisation et une précarisation des étudiant-es et le concours repoussé d'un an passant du M1 à la fin de M2).

Cette gabegie est d'une certaine manière organisée par le ministère afin de casser le statut des enseignant-es. Par exemple, le rectorat de Versailles annonce déjà le recrutement de plus de 1300 enseignant-es contractuel-les (700 dans le 1^{er} degré, 600 dans le second degré) dès début juin. Cela signifie une formation au rabais, davantage de précarité et des salaires plus faibles.

Pour améliorer les conditions de travail, l'abrogation de ses nombreuses contre-réformes est indispensable ! Depuis des années, nos organisations CGT font des propositions pour inverser la dégradation de cette situation. La CGT rappelle qu'enseigner est un métier qui s'apprend : elle revendique un concours en L3 et deux années de formation en qualité de fonctionnaire stagiaire payé permettant de valider un Master. C'est la meilleure façon de préparer réellement à l'exercice du métier d'enseignant-e et d'en permettre l'accès au plus grand nombre dans des conditions dignes et acceptables. **La CGT revendique un plan d'urgence pour l'École et ses personnels, avec notamment, le dégel de la valeur du point d'indice et son indexation sur les prix à la consommation, un rattrapage des pertes antérieures avec une augmentation immédiate de 400 € pour tou-tes. Tout comme l'abrogation des réformes, la revalorisation des métiers de l'éducation ne peut plus attendre !**

Montreuil le 19 mai 2022